

Le Sondage sur la confiance dans les billets de banque

Résultats pour 2005

Du 17 au 22 mars 2005, la société chargée de l'étude a réalisé 2 000 entrevues téléphoniques, à l'échelle du pays, auprès de Canadiens admissibles.

Observations générales

Les résultats du sondage ont permis de constater que, dans l'ensemble, l'indice de confiance du public dans les billets de banque a quelque peu diminué par rapport à 2004, soit de 2,6 points, passant de 55,7 à 53,1 (sur une échelle de 100 points). La marge d'erreur du sondage est de $\pm 2,2$ %.

Perception de la contrefaçon

Au total, 70 % des répondants estimaient que la contrefaçon constitue un problème; 26 % ont qualifié le problème de sérieux et 44 % pensaient que la contrefaçon était un problème de quelque importance.

Probabilité de recevoir un faux billet dans les six prochains mois

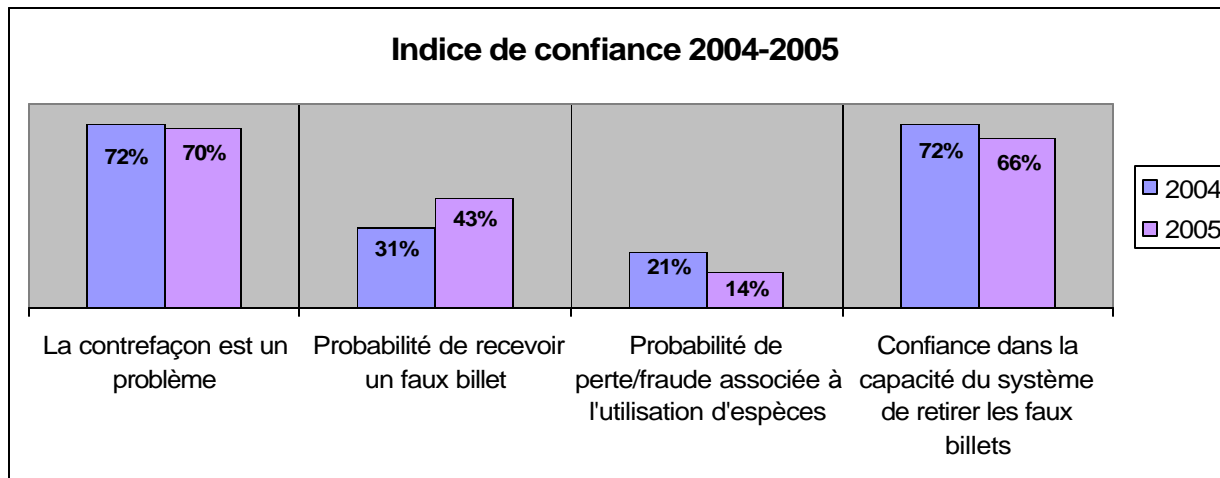
En tout, 57 % des répondants croyaient qu'il n'était pas du tout probable (15 %) ou pas très probable (42 %) qu'ils reçoivent un faux billet canadien dans les six prochains mois, ce qui représente une diminution de 12 points de pourcentage par rapport à 2004. Les autres (43 %) estimaient qu'ils seraient probablement victimes de la contrefaçon dans les six prochains mois.

Probabilité d'être victime de perte ou de fraude associée à l'utilisation d'espèces

Quant à la probabilité de subir une perte ou d'être victime d'une fraude en réglant une transaction au comptant, 83 % des répondants (ce qui représente une hausse de 8 points de pourcentage par rapport à 2004) ont déclaré qu'elle était modérée (40 %), faible (38 %) ou inexistante (5 %). De plus, 3 % ne savaient pas et les autres 14 % estimaient que le risque était élevé.

Confiance dans la capacité du système de retirer les faux billets de la circulation

Une majorité de répondants avaient confiance dans la capacité du système actuel de retirer les faux billets de la circulation : 66 % ont affirmé qu'ils étaient très confiants ou plutôt confiants (une baisse de 6 points de pourcentage par rapport à 2004), alors que 24 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles n'étaient pas confiantes (une augmentation de 9 points de pourcentage par rapport à 2004).



Acceptation ou refus de billets de banque canadiens

Les résultats du sondage de 2005 ont fait ressortir que les répondants estimaient plus grande la probabilité de se retrouver dans une situation où quelqu'un refuserait d'accepter des billets de banque canadiens et de voir des affiches indiquant que les coupures de 50 et de 100 dollars sont refusées. Ces résultats ont toutefois aussi permis de constater le recul, depuis un an, des préoccupations du public à propos de la probabilité de subir une perte ou d'être victime d'une fraude en se servant de l'argent liquide comme moyen de paiement.

Toujours selon ces résultats, environ 12 % des personnes interrogées ont vécu une situation où quelqu'un avait refusé d'accepter un billet de banque canadien, ce qui représente une hausse de 6 points de pourcentage par rapport à 2004. Les répondants ont aussi mentionné qu'il était probable qu'ils constatent la présence d'affiches dans des magasins signalant que les billets de banque canadiens de 50 et de 100 dollars ne sont pas acceptés. En outre, 69 % ont déclaré qu'ils avaient vu de telles affiches, ce qui constitue une légère augmentation (de 3 points de pourcentage) par rapport aux observations de 2004. Si la présence d'avis de refus des coupures de 50 et de 100 dollars a été constatée dans certains magasins, 16 % des personnes sondées ont dit qu'elles avaient vu des affiches indiquant que les nouveaux billets de 50 et de 100 dollars étaient acceptés.

Comportement en matière de vérification

Bien que les Canadiens avaient une plus grande propension à vérifier leurs billets de banque en 2005 qu'en 2004, une grande majorité n'effectuait toujours pas de vérification. Dans l'ensemble, 69 % ont déclaré qu'ils ne vérifiaient presque jamais (29 %) ou jamais (40 %) l'authenticité des billets de banque, ce qui correspond à une diminution de 6 points de pourcentage par rapport aux niveaux de 2004.

Couverture médiatique

Au total, 34 % des répondants se sont souvenus d'avoir vu, entendu ou lu quelque chose dans les médias à propos des billets de banque canadiens au cours des six mois précédents, ce qui représente une hausse de 3 points de pourcentage par rapport aux observations de 2004.

Sensibilisation au billet de banque amélioré

En moyenne, les Canadiens ne savaient pas qu'un billet de banque amélioré allait être mis en circulation (24 % des répondants étaient au courant, contre 76 % qui ne l'étaient pas). Parmi ceux qui étaient sensibilisés au lancement du billet amélioré, les avis étaient partagés quant à la coupure visée, et le quart (25 %) ne savaient pas précisément de laquelle il s'agissait. Les personnes sondées ont répondu comme suit : billet de 5 dollars (22 %); billet de 10 dollars (21 %); billet de 20 dollars (16 %); billet de 50 dollars (9 %); billet de 100 dollars (7 %).

Préférence quant aux éléments de sécurité des billets de banque

En général, les Canadiens estiment que toutes les coupures devraient être dotées des mêmes éléments de sécurité. Une très grande majorité de répondants (86 %) ont déclaré que tous les billets de banque devraient avoir les mêmes éléments de sécurité, alors que seulement 11 % croyaient que les petites coupures devraient en avoir moins. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi elles jugeaient que tous les billets de banque devraient être dotés du même nombre ou des mêmes types d'éléments de sécurité, 68 % des personnes interrogées ont répondu que « de l'argent, c'est de l'argent », alors que 9 % pensaient que la contrefaçon des petites coupures augmenterait.